

# AVIS PUBLIC



## ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION

LE MARDI 27 AOÛT 2024, À 18 H 30

### PREMIER PROJET DE RÉOLUTION SUR LE PROJET PARTICULIER NUMÉRO PP-156

#### PROJET PARTICULIER VISANT À PERMETTRE L'AGRANDISSEMENT D'UN BÂTIMENT INDUSTRIEL SITUÉ AU 9750, BOULEVARD MAURICE-DUPLESSIS, SUR LE LOT NUMÉRO 2 614 480

**PRENEZ AVIS QUE** le conseil d'arrondissement de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles, a adopté lors d'une séance ordinaire tenue le 2 juillet 2024, le premier projet de résolution numéro CA24 30 07 0215 sur le projet particulier numéro PP-156, lequel porte le titre ci-dessus mentionné.

QUE conformément aux dispositions de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (R.L.R.Q., c. A-19.1), ce premier projet de résolution sera soumis à une assemblée publique de consultation **le mardi 27 août 2024 à compter de 18 h 30** à la **Maison du citoyen, située au 12090, rue Notre-Dame Est, salle J.C. Victorien Roy** (salle du conseil)

QUE l'objet de ce premier projet de résolution vise l'agrandissement du bâtiment industriel d'un étage situé au 9750, boulevard Maurice-Duplessis et la bonification des aménagements. L'agrandissement prévu est d'une superficie 2 770 m<sup>2</sup> et sera implanté en bordure de la 60<sup>e</sup> avenue.

QU'au cours de cette assemblée publique, la mairesse d'arrondissement ou tout membre du conseil désigné par elle, expliquera le premier projet de résolution ainsi que les conséquences de son adoption et entendra les personnes et organismes qui désireront s'exprimer à ce sujet.

QUE ce premier projet de résolution contient des dispositions propres à une résolution susceptible d'approbation référendaire.

Le projet de résolution est situé dans la zone numéro 576 et est bordé des zones contiguës numéro 327, 556, 574, 577 et 578.

Le plan ci-après illustre la zone visée et les zones contiguës.



QUE ce premier projet de résolution et le plan ci-contre sont disponibles pour consultation sur le site web de l'arrondissement dans la section [Consultations publiques en cours à RDP-PAT](#), ainsi que dans les bureaux Accès Montréal de l'arrondissement soit à Pointe-aux-Trembles, à la Maison du citoyen située au 12090, rue Notre-Dame Est ou à Rivière-des-Prairies, au 8910, boulevard Maurice-Duplessis, aux heures régulières d'ouverture, du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 16 h 30.

Fait à Montréal, le 19 août 2024

Le secrétaire d'arrondissement  
Joseph Araj